

Etapes de l'aménagement du paysage agraire au pays de Montreuil

In: Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 10e congrès, Lille, 1979. Le paysage rural : réalités et représentations. pp. 97-116.

Citer ce document / Cite this document :

Fossier Robert. Etapes de l'aménagement du paysage agraire au pays de Montreuil. In: Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 10e congrès, Lille, 1979. Le paysage rural : réalités et représentations. pp. 97-116.

doi : 10.3406/shmes.1979.1327

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/shmes_1261-9078_1980_act_10_1_1327

Abstract

Robert Fossier, "Stages in the organization of the agricultural landscape in the Montreuil country".
Bearing on a region limited on purpose by the Liane, the Canche and the Course rivers and the coastal cliff North of Montreuil, the reconstitution of the different stages of human occupation, from protohistorical times to the XIVth century, shows that the anchoring points of sedentary inhabitation — churches and graveyards, castles either county or not, road net, densely peopled villages, settled agriculture — did not appear before 1050 or after 1150. Before these times there were neither "terroirs" nor villages worth the name ; after this period the grouping of human life in those "cells" will not be altered for centuries. This northern form of the "incastellamento" may well have existed all over the Occident. The Middle Ages begin in the year 1000.

Résumé

Robert Fossier, "Étapes de l'aménagement du paysage agricole au pays de Montreuil".
Sur une région à dessin limitée entre la Liane, la Canche, la Course et la falaise marine au nord de Montreuil, la reconstitution des étapes de l'occupation humaine, de la protohistoire au XIVème siècle, montre que les points d'ancrage de l'habitat sédentaire, églises avec cimetière, châteaux comtaux ou non, armature des chemins, villages compacts, implantation d'une agriculture fixe ne sont pas révélés avant 1050, ni après 1150. Avant ces dates il n'y a ni terroir, ni village dignes de ce nom ; ensuite l'encellulement des hommes est achevé pour des siècles. Cette forme septentrionale de l'incastellamento a toutes chances d'avoir existé sur tout l'Occident. Le Moyen âge commence en l'an mil.

Robert Fossier, "Stadia in de aanleg van het landbouwgebied in de streek van Montreuil".

In de streek begrensd door de Liane, de Canche de Course en de klifkust van de streek ten noorden van Montreuil toont de reconstructie van de stadia van de menselijke bewo- ning aan dat er geen lijst bestaat van de kerken met begraafplaats, de kastelen, de wegen, de dorpen en de landbouwgebieden, voor 1050, en ook niet na 1150. Daarvoor was er geen dorp dat het vermelden waard is. Daarna verandert de toestand niet meer gedurende eeuwen. Deze noordelijke vorm van het "incastellamento" heeft waarschijnlijk in het gehele westen bestaan. De middeleeuwen beginnen in het jaar duizend.

ETAPES DE L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE AGRAIRE AU PAYS DE MONTREUIL

Robert FOSSIER

Habillée d'un costume régional, parce que des exemples précis lui sont nécessaires, cette étude a pour prétention de soumettre une question aux historiens de l'Europe du nord-ouest, région de terres céréalières et de structures "féodales", longtemps placée au rang de conservatoire des formes parfaites, et depuis dix ans refoulée par l'historiographie "méditerranéenne" conquérante dans la pénombre des sociétés sous-développées : la mise en place des cellules seigneuriales s'y est-elle accompagnée, entre 950 et 1100, d'un total remaniement du paysage agraire et du semis humain, comme l'"incastellamento" l'a fait en Sabine ou ailleurs sur les bords de la Méditerranée ? Pour cette enquête nul besoin de trousser quelque savante et détaillée monographie, à la lumière de recherches récentes ou non ; mais seulement de choisir un espace où l'édification des structures d'encadrement n'aura rien eu d'exceptionnel.

Dans mon propos deux préalables sont intervenus, inégalement avouables : – l'étude de l'environnement, l'"écologie" même rétrospective, est de mode : elle émaille le discours politique, emplit la bouche de la jeunesse, inonde la littérature ; l'intérêt que porte l'historien aux modelages successifs du paysage est plus ancien que l'engouement du public pour ceux d'aujourd'hui ; mais il lui importe davantage, aussi, de fixer les liens entre les éléments vivants de ce paysage et le cadre social, technique, juridique du moment ; pour cela il faut qu'il soit convaincu – article de foi – qu'il n'y a que ceux qui en ignorent tout qui croient à l'"immuable sérénité" des champs. C'est parce que j'admets cette incessante mobilité que j'ai surtout pourchassé ici les nouveautés plus que les permanences.

– Il est beaucoup plus facile de justifier ma deuxième base de départ : l'espace. Un petit morceau de la "plaine picarde", un losange d'une centaine de kilomètres carrés, entre les dunes à l'ouest, la Canche au sud, la Course à l'est, et, au nord, la lèvre inférieure du Boulonnais. Deux motifs à ce choix : il s'agit d'une aire rien moins qu'originale, échantillon type des campagnes céréalières et herbagères de la Picardie de l'ouest ; une craie épaisse avec de nombreux placages argilo-sableux, parfois dédaignés jadis, quasi sans forêts, à peine 0,5% du sol et en lambeaux accrochés aux pentes. L'habitat est léger : une quinzaine de villages de 200 âmes, avec un

bourg central, Frencq, qui en atteint mille; des hameaux, peut-être plus nombreux qu'en d'autres endroits du plateau, et dix grosses fermes isolées et toutes neuves¹. Si on élimine le littoral, au Moyen Age inutilisé, et la vallée de la Canche où grandit Etaples et se meurt Montreuil, on tient une terre de 100 à 170 mètres d'altitude, vallonnée et sèche, qu'aujourd'hui encore voie ferrée à l'ouest et Nationale 1 à l'est ne traversent pas. Ce n'est au reste qu'une partie du "pays de Montreuil" ; et il doit être tout de suite entendu que je n'ai ni goût, ni intention, ni compétence pour agiter devant mes lecteurs le fantôme de Quentovic² ; mais on peut tenir ce canton pour exemplaire. Certes d'autres auraient pu s'y substituer : ce qui a retenu mon choix relève de la technique ; non seulement le plateau n'a pas encore été touché par la lèpre industrielle qui ronge les vallées proches, mais les hautes eaux des pavillons de bord de mer pour Parisiens en vacances et bourgeois de Lille n'ont pas encore escaladé la falaise morte de craie. De ce fait plans anciens, photographies de l'I.G.N., survols des archéologues y sont d'exploitation rentable ; il est vrai que les fouilles y ont été fort rares, et que l'abbaye qui y avait poussé au XII^e siècle, Longvillers, n'a laissé que son souvenir³. En revanche, et c'est tout simplement ce qui emporta ma décision, Saint-Bertin y posséda de gros biens au IX^e siècle, et un riche chartrier laïc, celui de Rosamel, éclaire le XIII^e siècle finissant⁴.

*
* *
*

La reconstitution de l'emprise humaine progressive, du moins avant l'apparition des premiers textes utiles, s'en tiendra à l'observation et l'emploi des modestes mais robustes outils de l'archéologie, et à une prudente reconnaissance dans la toponymie. Du paysage ancien ce qui importerait en premier lieu serait d'y estimer la part du sol occupée par une dense forêt ; bien que Demangeon ait naguère affirmé que la région "fourmillait" de noms de lieux attestant des défrichements⁵, je les ai, quant à moi, trouvé plutôt rares : aucun village, aucun hameau, quelques cantons de terre⁶ ; là où un lieu dit "le bois de X" apparaît, Cassini — il est vrai assez médiocre ici —, montre qu'il s'agit d'une attaque toute récente ; mieux peut-être : le domaine possédé à Tubersent au IX^e siècle par Saint-Bertin rassemblait environ 600 hectares dont seulement une douzaine en bois : or le territoire communal actuel ne compte plus un bosquet et dépasse à peine 690 hectares⁷ : puis-je avancer qu'il était alors déjà presque nu ? D'ailleurs je n'ai relevé à peu près aucune mention de défrichement sur le plateau entre 1100 et 1300, tout au plus la mise en culture de pâquis⁸. En revanche la disposition des lambeaux qui subsistent toujours aux temps modernes est instructive : une notable bande forestière au nord, en contact avec les couches de marnes et de sables de Gault que l'érosion du bas Boulonnais a découvertes⁹ ; et sur le plateau des restes qui dessinent comme des colliers rompus autour de trois terroirs, ceux de Frencq, de Cormont et de Bernieulles. Voilà qui laisse penser à une occupation ancienne, prémédiévale en tout cas, car des trois toponymes cités, les deux derniers sont les seuls, dans toute cette zone, à pouvoir invoquer une origine celtique ou gallo-romaine ; et si Frencq résiste à tout essai pour le démasquer, la régularité et l'ampleur de son terroir obligent à le repousser haut dans le temps¹⁰.

Tournons-nous à présent vers l'armature des chemins : les minutieux relevés d'A. Leducque et les rectifications récentes de R. Delmaire, pour la Chaussée

Brunehaut qui gagne Boulogne, appuyés ici et là d'un probable leugaire retrouvé ou réemployé, permettent de reconstituer un tracé "romain" classique ¹¹ : rectiligne ou presque, sur une crête anticlinale sud/sud-est – nord/nord-ouest, hors de tout contact avec un site habité, du moins ancien ; itinéraire de commodités urbaines, dont la route nationale 1 a repris la fonction et presque le fil. En revanche deux autres voies sont plus intéressantes : l'une qu'omet Leduque, mais qui saute aux yeux, exactement parallèle à la route romaine, serpente sur l'autre anticlinal de la Canche à la falaise morte, aujourd'hui tenace chemin charretier qui va de terroir en terroir sans jamais frôler une maison, sans jamais que s'y appuie une limite de commune ; à ce dernier trait je verrais volontiers, puisqu'elle n'est point romaine, que son souvenir comme son utilité n'étaient déjà plus perçus lorsqu'au Moyen Age le réseau des paroisses cherchait à tâtons à s'appuyer sur quelques sûretés : chemin celtique ? plus ancien encore ? je ne sais. Mais voici l'essentiel : la "route royale" que Leduque semble croire romaine, mais qui me semble typiquement du haut moyen âge voire gauloise ; elle monte et descend les flancs des vallées, traverse Frencq, supporte généreusement les limites communales ; utilisée au IX^{ème} siècle encore certainement, puisqu'en 891 une bande de Normands qui la suivait fut accrochée à Widehem par des hommes d'armes ¹². Mais toutes trois ne font que traverser le plateau ; aucune autre, par exemple remontant une vallée, ne semble offrir le moindre signe d'ancienneté ; et je me sens autorisé à penser qu'il n'existe en effet pas de réseau autonome de desserte rurale ; c'est pourquoi je ne crois pas acceptable l'hypothèse récente de J. Coudoux sur une cadastration systématique de cette zone ; du moins n'en ai-je rien vu sur la couverture aérienne de la France ¹³.

L'étude des points d'ancrage de groupes humains enrichit brusquement nos connaissances. Tout de suite l'idée déprimante, et qui commençait à s'infiltrer dans notre esprit, d'une zone frontrière et quasi vide, s'efface ; au contraire se dégagent, au-delà même des signes laissés par les premiers hommes à Frencq ou à Lacres ¹⁴, les éléments de l'armature celtique puis gallo-romaine ; pas tous malheureusement, car Roger Agache n'a pu, hors de sa circonscription, faire tous les relevés archéologiques qui illuminent, grâce à lui, la vallée de la Somme ¹⁵. Un centre religieux, tout d'abord, et au centre même du "pays" comme il se doit : à Frencq, non loin de tombes à incinération, plus tardivement sans doute à inhumation, un temple païen, dont on ne sait pas grand chose, il est vrai ; un bois sacré aussi : peut-être même l'autel à Jupiter Dolichenus, actuellement à Boulogne et dont je reparlerai tout à l'heure ; et, surtout, la "Pierre de Frencq" qu'avait vue au XVI^{ème} siècle encore dom Malbrancq, assez vraisemblablement un menhir, avec ses trois mètres cinquante de haut, et dont au moyen âge finissant on disait qu'elle marquait la limite méridionale du comté de Boulogne ¹⁶. Ensuite le ou les points forts : l'*oppidum* du Mont Violette, point culminant de la région, surplombant de nombreuses mardelles préhistoriques au pied du revers de côte, superbement placé entre les deux principaux itinéraires filant vers Boulogne, et où l'on a trouvé quelques fragments d'armes et des colliers gaulois ¹⁷, malheureusement aujourd'hui en labours et qui attend l'observateur aérien. Et à l'autre extrémité de la côte, le promontoire de Tingry, un magnifique éperon de 50 mètres de dénivellation : en partie boisés, ses 10 hectares fortifiés laissent entrevoir un "earthwork" typique, sans doute de la Tène II, que le Moyen Age réutilisera, mais dont nos contemporains ont tout l'air de se désintéresser puisqu'il mériterait des fouilles qu'on entreprend pour moins que cela en des pays voisins ¹⁸.

Le marché enfin, sous forme d'un *vicus* que l'on connaît au moins pour

le III^e siècle. La présence de ce centre est attestée par l'autel votif évoqué tout à l'heure, et qui portait l'expression : *vicus Dolucensis* ; devenue fonds baptismaux de l'église d'Halinghen, cette relique est à présent à Boulogne. J'avais naguère suggéré que le site, disparu, devait être proche d'Halinghen, qu'on ne pouvait cependant confondre avec lui, par exemple sur la voie romaine proche, comme il arrive pour les *vici* parfois, et près du parc du Haut-Tingry. Je pense aujourd'hui que l'étendue de la forêt sur ces emplacements rend l'hypothèse peu plausible, et je proposerais l'identification du *vicus* avec Frencq même : le transfert ultérieur de l'autel pourrait provenir du fait qu'Halinghen est demeurée longtemps simple succursale de Frencq, et dès le XI^e siècle ; il se pourrait aussi qu'un changement de toponyme dissimule aujourd'hui encore à nos yeux le nom celtique ou gallo-romain du village de Frencq ¹⁹. L'absence d'observations aériennes interdit malheureusement d'autres hypothèses sur les centres d'activité rurale liés au *vicus*.

En revanche les sites habités plus éloignés ne manquent pas : la région est ourlée de toponymes en *-iacum*, tant au nord qu'au sud, et qui ont conservé une forme ancienne ²⁰ ; mais sur le plateau il faut reconnaître que seuls Nesles, Bernieulles et Cormont portent des noms anciens ; ce qui complique tout c'est que ces trois villages, lors de la christianisation, ont reçu des patronages tardifs ou fort ambigus, la Vierge, saint Brice, saint Michel, alors que des localités "germaniques", Lacres, Hubersent, Tubersent, Widehem ont adopté saint Etienne, saint Wulmer ou saint Martin, au point qu'on serait tenté de rapprocher villages barbares et christianisation : résistons cependant et tentons de proposer quelques étapes successives : — à l'âge celtique le lieu sacré et marchand Frencq, peut-être un autre, Bernieulles, ou Nesles, puis des *aedificia*, comme disait César, là où des objets ou des tombes ont été trouvés, sur les terroirs de Tingry, de Camiers, de Cormont, mais que l'avion n'a pas encore repérés, ou que cachent des villages rebaptisés ; — à l'époque gallo-romaine une couronne de *villae* en *-iacum*, auxquelles il faudrait joindre Cormont, la *villa*, plutôt le *praedium*, de *Flammae* au site incertain, et peut-être des localités au patronage ancien mais au nom plus tard germanisé : Widehem, Halinghen, Hubersent, Lacres, Tubersent ²¹. La pression saxonne, avec ses vocables en *-thum* et en *-heim*, s'est exercée nettement tout au pourtour du plateau, au long des rivières, ou encore en auréoles à partir des finages anciens ; centres affublés en saxon ? créations nouvelles ? comment savoir ? au IX^e siècle encore il y a à Tubersent un tenancier qu'on dit "saxon" : relique ou immigré anglais récent ? ²². En tout cas la supériorité de Frencq ne paraît pas contestée ; si l'on excepte Longvillers, Courteville, Maresville, qui sont nés plus tard comme on s'en doute, au premier abord le semis d'habitat paraîtrait donc fixé avec la christianisation, vers le VIII^e siècle ou le début du IX^e siècle.

*
* *
*

C'est cette notion traditionnelle que je veux détruire. Je pense, en effet, qu'en dépit d'une répartition qui suggère celle d'aujourd'hui, les hommes n'étaient nullement fixés au sol, et que ce dernier n'était nullement dominé. Bien que j'en sois convaincu, je conviens qu'il est difficile d'affirmer qu'une localité, comme Halinghen par exemple, ait pu n'être qu'une poignée de cabanes occupées une, deux ou trois générations au plus, puis plantées ailleurs, quasi itinérantes, le

CIÉTÉ DES MÉDIEVISTES

BIBL. HALPHEN

17, Rue de la Sorbonne

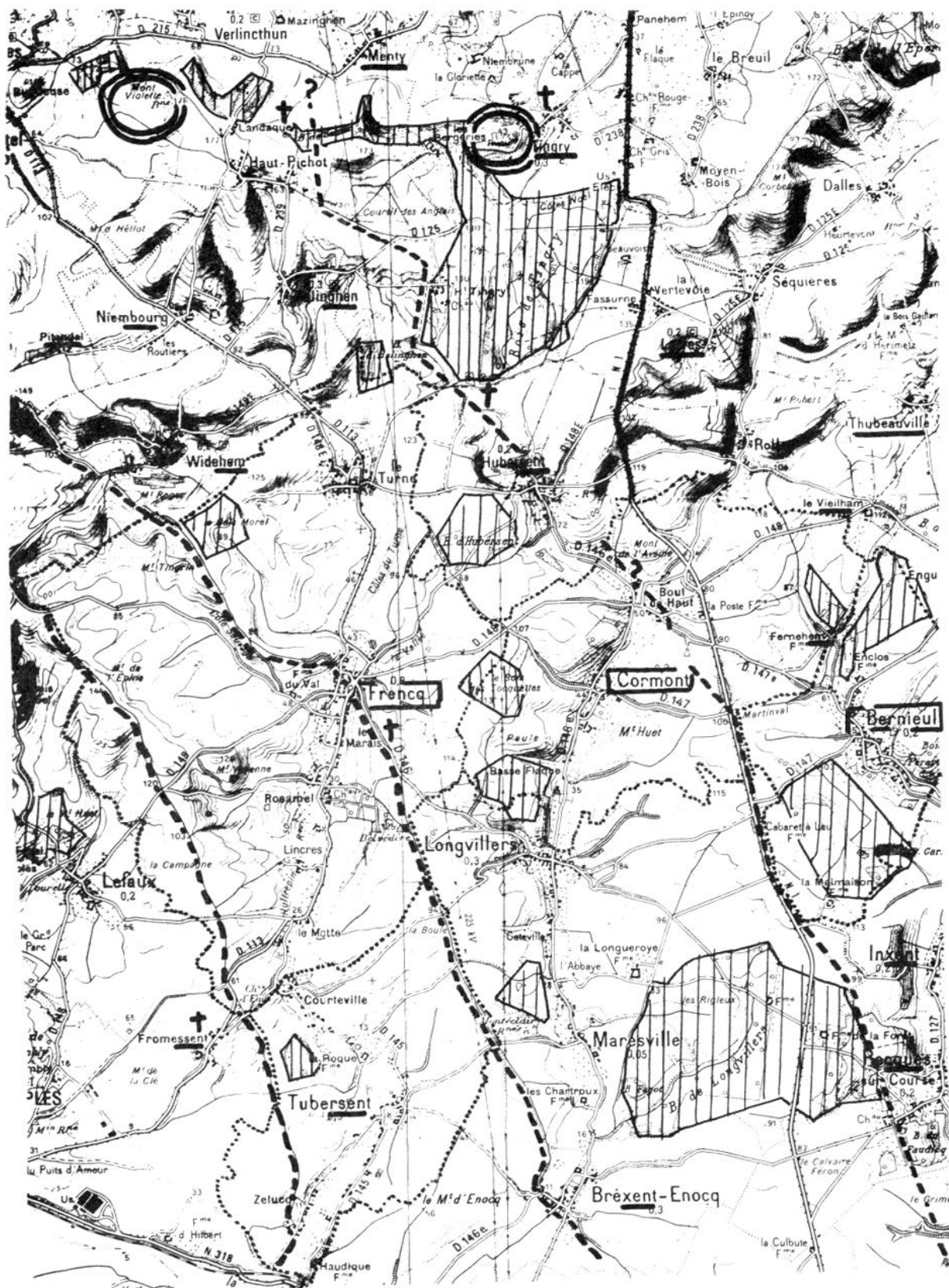
75005 PARIS

toponyme ne désignant que le groupe des hommes et l'accompagnant partout où il se fixe, parce que les liens de famille, j'allais dire les liens tribaux, suffisent à lui assurer sa cohésion, et qu'il n'est pas encore en état d'éclater en groupes menus, donc de se fixer ²³. Je pourrais invoquer des microtoponymes de ces temps et qui n'ont plus laissé qu'un nom sur le sol, parce qu'on a renoncé — pour quelles raisons ? — à planter le village : Roussent, Artonville, Autembert ²⁴. Mais je préfère choisir un terrain plus sûr : les cimetières, aujourd'hui isolés dans la campagne, villages des morts évidemment fixes alors que l'habitat des vivants continue à errer, ainsi des tombes du Haut-Pichot occupées du VI^{ème} au VIII^{ème} siècles, celles du Bois Godin près du Mont Violette, le cimetière mérovingien de Tingry, les tombes de la Fosse-aux-Os près d'Hubersent, peut-être — mais il faudrait fouiller —, les Tombelles de Fromessent, celles de Frencq au-delà de la Maladrerie, voire le cimetière du Buisson à 400 mètres de Neufchatel, ou les tombes discernables à côté des ruines indécises du Mont de Neufchatel, deux kilomètres plus au sud ²⁵.

L'obstacle principal dressé sur ma route provient des textes de Saint Bertin, dont s'alimente copieusement la théorie "domaniale" d'un partage du sol entre réserve et tenures chargées de corvées. Voyons de près les données : la mention, en 677, de la *villa* fiscale d'Attin, sur les bords de la Canche, ne me retiendra pas, car elle n'apprend rien sur le sol ; non plus les allusions des *Miracula* de saint Wandrille qui invoquent deux *praedia* à Tubersent et à *Flammae*, aux environs du début du IX^{ème} siècle, non loin sans doute de l'itinéraire majeur signalé plus haut puisque le saint, dans son action évangélisatrice, devait se déplacer au long de cette voie ²⁶. Par une série de cessions étagées entre 826 et 858, un certain Goibert, puis son fils Guntbert, devenu moine à Sithiu, transmirent au monastère leurs biens héréditaires, dont un inventaire de 867 nous fournit le détail ²⁷ : il s'agit d'un cheptel de 300 têtes, des ovins en grande partie, ce qui déjà justifie de vastes espaces sans culture ; quelques bois, environ 20 hectares, et les porcs qui sont censés y paître, ainsi que des terres cultivées ou non, plus de 70 hectares situés à Cormont, à Widehem, peut-être à Halinghen. Pour cet ensemble dix huit esclaves auraient suffi au travail, ce qui suppose une mise en labours tout à fait superficielle. De surcroît pas de tenures annexes, ni de corvées ; la définition du bien est uniquement celle-ci : *in loco qui dicitur Curmontium... mansum et casam capitalem superpositam, cum alia castitia vel edificia ibidem pertinentia*, que je proposerais de traduire : "sur le territoire appelé Cormont, une parcelle supportant une maison principale et les autres bâtiments et constructions qui en dépendent au même endroit", par conséquent une *casa*, une exploitation isolée, qui a peut-être pris le nom ou la place d'une *curtis* gallo-romaine, voire celtique, dont le souvenir pourrait persister dans le nom du terroir. Et je serais assez enclin à me la représenter, telle la *villa* fiscale d'Annappes, bâtie sur le modèle des grandes exploitations campagnardes du Bas Empire, dont Agache a si magnifiquement dévoilé les archétypes : une maison de maître, et deux ailes parallèles de bâtisses annexes. Or ces biens, l'abbaye les a conservés fort au-delà du moment où l'on apprend qu'aux mêmes lieux Notre-Dame de Boulogne tenait la cure, Longvillers un manoir, Samer quelques terres, Sainte-Austreberthe de Montreuil un tènement et Saint-Saulve une *villa* ²⁸. Comment ne pas interpréter cette pulvérisation des centres d'exploitation comme un signe de sous-développement des structures rurales, d'absence probable d'emprise sur le sol.

Une deuxième série de sonnées ne s'éloignera guère du but, tout en

Tirages de la carte I.G.N. au 1/50 000ème, feuilles Étaples et Boulogne



- Carte I :
-  Itinéraire ancien
 -  Zone boisée d'après Cassini
 -  Oppida
 -  Cimetières antérieurs au IXème siècle.
 -  Centres les plus anciens
 -  Autres centres antérieurs au Xème siècle.


posant d'autres questions. Dans le célèbre polyptyque attribué à l'abbé Adalard, au milieu du IX^{ème} siècle, Tubersent figure avec le schéma "classique" : composition de l'*indominicatum*, manses et leurs charges, tenures de services, nombre des hommes rangés en menues catégories ²⁹. A première vue comment aller au-delà de ce cas "type" : l'église avec huit bonniers, la "réserve" avec 171 dont 9 de bois, 15 de prés et *de pastura communi satis* (ce qui fait dresser l'oreille !) ; 18 manses d'un total de 175 bonniers, assez inégaux en surface et sans aucune indication de structure interne (nouvelle alerte) ; à côté, 9 bonniers *de terra censali* (troisième question) ; et, ce qui complique, 6 lots d'un total de 56 bonniers, mais où travaillent des esclaves outre l'exploitant détenteur d'un *ministerium*, ce qui suggère des *casae* particulières. Quant aux hommes cités, on est induit à penser que les 21 *servi* et *ancillae* vivent sur les manses (*in eis*), comme 6 livres désignés identiquement plus loin ; pour les 29 autres mâles, livres, dont on énumère les charges, il faut bien admettre qu'ils résident ailleurs ; tout ce monde doit en principe corvées, services, prestations, cens et terrages, dans la belle tradition du "système" carolingien ; en outre, et comme pour rassurer qui douterait, tout le sol additionné forme une masse de 600 hectares, très proche de celle de la commune moderne de Tubersent ³⁰. Tout cela pourtant multiplie plus d'énigmes que de certitudes : non tant sur la réalité des liens d'obligations entre la réserve et les tenures, ce qui n'est point le problème qui m'occupe, mais sur l'articulation de tous ces éléments dans le paysage : l'enchevêtrement des lots paraît inévitable, non moins que la multiplication des centres habités : quant bien même on admettrait que les hommes requis en corvées seraient groupés en village dans le "domaine" de l'abbaye, il faut bien leur prévoir des terres, même minimes, pour qu'ils puissent subsister, en l'absence de toute forêt qui leur offrirait ses ressources ; il faut aussi faire la part aux pacages "communs" ; dans cette hypothèse le territoire actuel de Tubersent, qui semblait apporter, comme a posteriori, sa caution au polyptyque, ne convient pas ; mais alors le nombre des bras au travail, déjà misérable pour l'ensemble monastique devient dérisoire. Je n'ai pas de solution à avancer ; je veux seulement attirer l'attention sur les difficultés d'utilisation du polyptyque — ce qui n'est pas une révélation —, et sur la légèreté probable de l'emprise humaine qu'il dévoile — ce que l'on reconnaît moins ³¹ —.

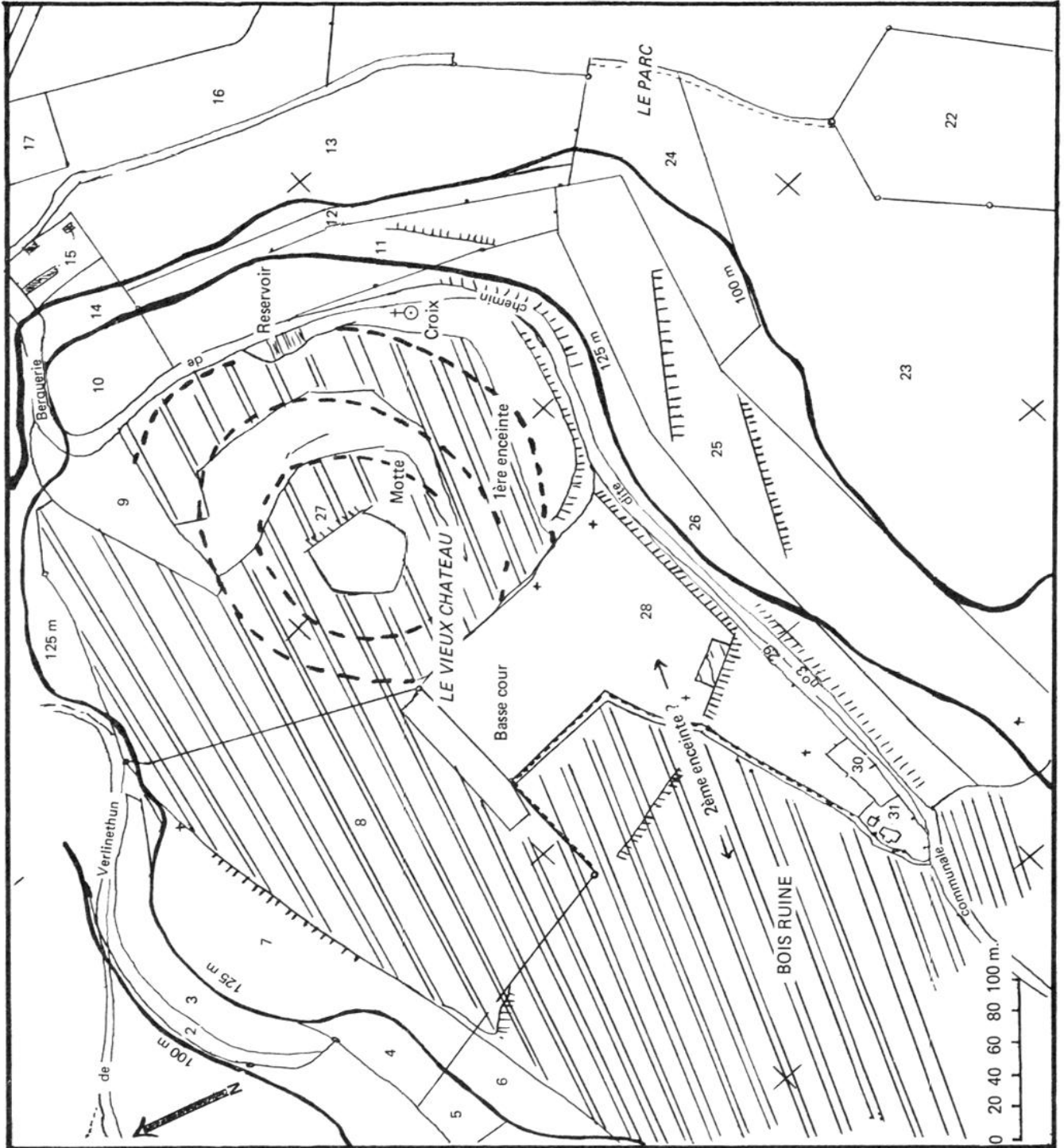
Au terme de ce bilan, et pour me résumer, j'observe à l'aube du X^{ème} siècle, des tracés de chemins anciens mais sans rapports avec l'exploitation rurale ; des points d'ancrage militaire, peut être politique, en tout cas publics ³², mais comme dissociés de la campagne environnante ; un réseau paroissial encore bien incertain puisque les cimetières n'accompagnent pas les églises, si tant est que ces dernières existent toutes, et notamment là où on les voit aujourd'hui ; quant à l'habitat, il semble épars, éclaté, divers, sans structures, comme d'ailleurs l'exploitation agraire, certainement encore incomplète, peut-être itinérante ; là même où tremble une lueur, le "domaine", le doute plane ; et d'ailleurs en tout état de cause le "système" ne pourrait être qu'une exception sur l'océan des lopins sans formes.

*
* *
*

Abandonné par les textes comme par l'archéologie, je suis contraint de traverser en hâte le X^{ème} et le début du XI^{ème} siècle. Pourtant c'est alors sans dou-

Le site de la Forteresse de Tingry

Adjonctions sur le cadastre actuel de la commune des zones boisées (// //) des principales ruptures brusques de pente (), et du tracé probable de la motte et de sa circonvallation extérieure (- - -).



te que tout a changé : je ne dis point celà parce qu'il m'est commode de placer dans ces temps obscurs tout ce qu'on ne comprend pas, mais parce qu'ayant tenté de faire un bilan vers 850, puis amorçant celui de 1100 et au-delà, force m'est bien de constater qu'ils diffèrent essentiellement.

Ce qui s'observe d'abord, et que d'ailleurs nos sources ecclésiastiques éclairent le plus vite, c'est la mise en place d'un cadre paroissial, dont tout permet de penser qu'il date dans sa forme achevée de la première moitié du XI^{ème} siècle : un doyenné vers 1042, dont Frencq est le centre, mais où l'église, comtale, passe à Saint-Saulve de Montreuil ; des paroisses en groupements, forme très fréquente de la christianisation initiale en Picardie, même si les partages entre *ecclesia*, *altare* et dîme permettent à plusieurs possesseurs de s'y tailler un revenu : Tubersent-Fromessent (1093), Camiers-Rombly (1134), Cormont-Hubersent (1129-1150), Tingry-Lacres (1173), Frencq-Halinghen (1129-1134), Dannes-Widehem (1129-1134), Nesles-Neufchatel (1129-1173), Bernieulles (1125). Si la fondation d'une abbaye cistercienne en 1135 à Longvillers non loin du hameau de Notre Dame (*Sancta Maria villa*, Maresville, attesté en 1042) se justifie par l'existence d'une zone encore sauvage au sud de Frencq et de Cormont, là où d'ailleurs subsistent encore les rares lambeaux boisés quelque peu importants de la région, en revanche cet événement est sans importance dans l'histoire de l'encadrement des hommes, en raison des conditions d'implantation de l'ordre, particulièrement avant le XIII^{ème} siècle. Evidemment il demeure beaucoup trop d'incertitude sur les tracés des limites paroissiales pour faire de l'encadrement ecclésiastique l'élément moteur du rassemblement définitif des hommes ; du moins apparaît-il ici comme le premier. Je rappellerai seulement qu'alors qu'il n'y a aucune partie d'édifice religieux encore debout qu'on puisse faire remonter avant le début du XIII^{ème} siècle, les tombes les plus anciennes identifiées à Frencq comme à Halinghen semblent de la fin du XI^{ème} siècle, ce qui placerait à cette date le terme le plus tardif du phénomène de fixation des morts autour du sanctuaire, ce dont on fait souvent un signe essentiel de la sédentarisation des vivants ³³.

Evidemment c'est aux châteaux qu'on attend l'historien des seigneuries. De leur position, de leur genèse on doit pouvoir beaucoup déduire du destin des hommes et du remodelage des paysages. Le bilan est estimable, mais incomplet. Tout d'abord l'autorité publique domine largement : la forteresse de Tingry a poursuivi son rôle fondamental : en 1049 le comte de Boulogne Eustache — peut être après un intermède flamand —, y fit élever, à l'extrémité orientale, une forte motte et une tour ; on n'a pas tenté, à ma connaissance, de fouiller cette place dont la taille aurait dû attirer l'attention ³⁴ ; d'autant plus que, si l'on ignore l'époque exacte de son érection, en revanche on sait qu'elle existait toujours lorsque dans le deuxième quart du XIII^{ème} siècle, Philippe Hurepel, bâtard du roi et comte de Boulogne, la fit remplacer par une construction en pierre, confiée à un châtelain ; comme on sait qu'en France du nord ces personnages ne sont que des officiers sans beaucoup d'influence, il faut en déduire que l'autorité du comte se maintient sur le plateau ; on connaît quelques membres d'une famille de Tingry avant 1219, fidèles du comte mais des plus falôts ³⁵. Cette autorité s'étend jusqu'à Frencq, terre comtale, sans doute quelqu'ancien fisc puisque le comte en détenait encore l'église en 1040 : mais le château élevé sur la côte de la Maladrerie n'a pas laissé de traces certaines ³⁶ ; en revanche on peut penser qu'il a été suppléé puis remplacé par une autre construction, un peu plus au sud-est, à Cormont, là où, depuis, on fit commencer le terroir de la petite agglomération de Longvillers qui

se tassa à ses pieds ; on peut se demander si cette forteresse, et d'autre part la fameuse Pierre de Frencq plus à l'ouest, ne marquent pas la limite méridionale du comté du XII^{ème} siècle, alors que le *pagus Bolvniensis* poussait jusqu'à la Canche. L'apparition du hameau de Longvillers, antérieur de quelques années, voire quelques décennies, à la création de l'abbaye, est certainement consécutive à l'érection de la tour, qu'on peut ainsi placer vers 1100 ou 1110. Lorsqu'en 1196 la place fut cédée à la famille de Cayeux, lignage tentaculaire de la région, il est question plutôt d'un *ploicum*, ce qui rattacherait la construction au groupe des maisons fortes cernées de fossés, mais non bâties sur motte ; aujourd'hui encore ce terme (Plouy) figure sur le cadastre de Longvillers et de Cormont, en arrière du château actuel, construction réédifiée au XV^{ème} puis au XVII^{ème} siècle, encore debout en 1895 et qui se ruine peu à peu ³⁷. Pour la troisième agglomération antique, Bernieulles, on la disait baronnie comtale au XIV^{ème} siècle, ce qui laisse augurer la présence d'un château, mais aujourd'hui effacé du sol. Quant au Mont Violette, déjà abandonné aux temps romains, son rôle majeur à l'autre extrémité du revers nord, a été repris par la forteresse de Nesles, magnifique motte avec vaste basse-cour ovale, et que le cadastre s'obstine à qualifier de "Mont de César" ; elle flanque, à l'est de Nesles, la retombée du plateau vers les terres sauvages d'Hardelot et les dunes, à proximité des chemins gagnant Boulogne ; l'ensemble est élevé sur une éminence impressionnante et il serait nécessaire qu'une fouille examine si des édifices antérieurs n'ont pas été emmottés lors de la construction. Le comte de Boulogne, lui encore, en est le maître ; et comme sur le terroir voisin de Neufchatel, dont on parle après 1173, il n'y a pas trace de point fort, je me demande si la motte de Nesle n'est pas le *Novum castrum* en question ; ce serait là que vers 1180 ou 90 le comte y tint son plaid tandis qu'Eustache le Moine se joue de lui avec ses compagnons cachés dans la voisine forêt d'Hardelot ; et comme les hommes qui accompagnent l'aventurier proviennent entre autres lieux de Frencq, d'Hubersent et de Camiers, on peut penser que l'aire de juridiction de la grosse tour de Nesles s'étend du littoral jusqu'au milieu du plateau ; en 1208 d'ailleurs une même seigneurie comtale englobe Neufchatel, Nesles, et le site de *Flammae* apparemment encore décelable sur les hauteurs mais dont c'est la dernière mention ³⁸.

Ainsi, au niveau public, sont issus des forteresses protohistoriques cinq points forts demeurés en la main du pouvoir. En revanche l'emprise des autres familles est faible et plus diffuse. Seule au nord, isolée au milieu des terres comtales, la motte d'Hubersent paraît des plus modestes ; cependant il se pourrait qu'on lui trouve une haute origine : Lambert d'Ardres assure qu'il y avait là, au temps de l'évêque des Morins *Framericus*, une *villa* que le prélat, avant sa mort en 1005, céda au présumé fondateur de la seigneurie d'Ardres, Herbert Crangroc ³⁹ ; comme il n'y a plus trace par la suite de relations si méridionales dans l'histoire des lignages de Guines et d'Ardres, on peut proposer que ce bien passa à l'héritière d'Herbert, née d'un premier lit, et qui l'apporta peut être à son mari, le sire de Fiennes ; les liens étroits entre cette "maison" et le bas Boulonnais, ainsi avec les châtelains de Tingry ou les abbayes de Doudeauville, Samer et autres, m'incitent à le supposer ; on ne sait que de pauvres choses sur l'histoire ultérieure d'Hubersent, mais la motte, arasée, a dû être celle des Fiennes, vers 1140, 1160 peut-être ? ⁴⁰. Plus au sud les choses sont moins nettes : fichée au milieu de la Chaussée Brunehaut, la tour de Recques, dont on ne sait rien que l'existence ; la seigneurie est attestée vers 1220 et deviendra royale au XIV^{ème} siècle, mais dès cette première date il n'était plus guère coutumier de s'installer sur une route pour en percevoir les

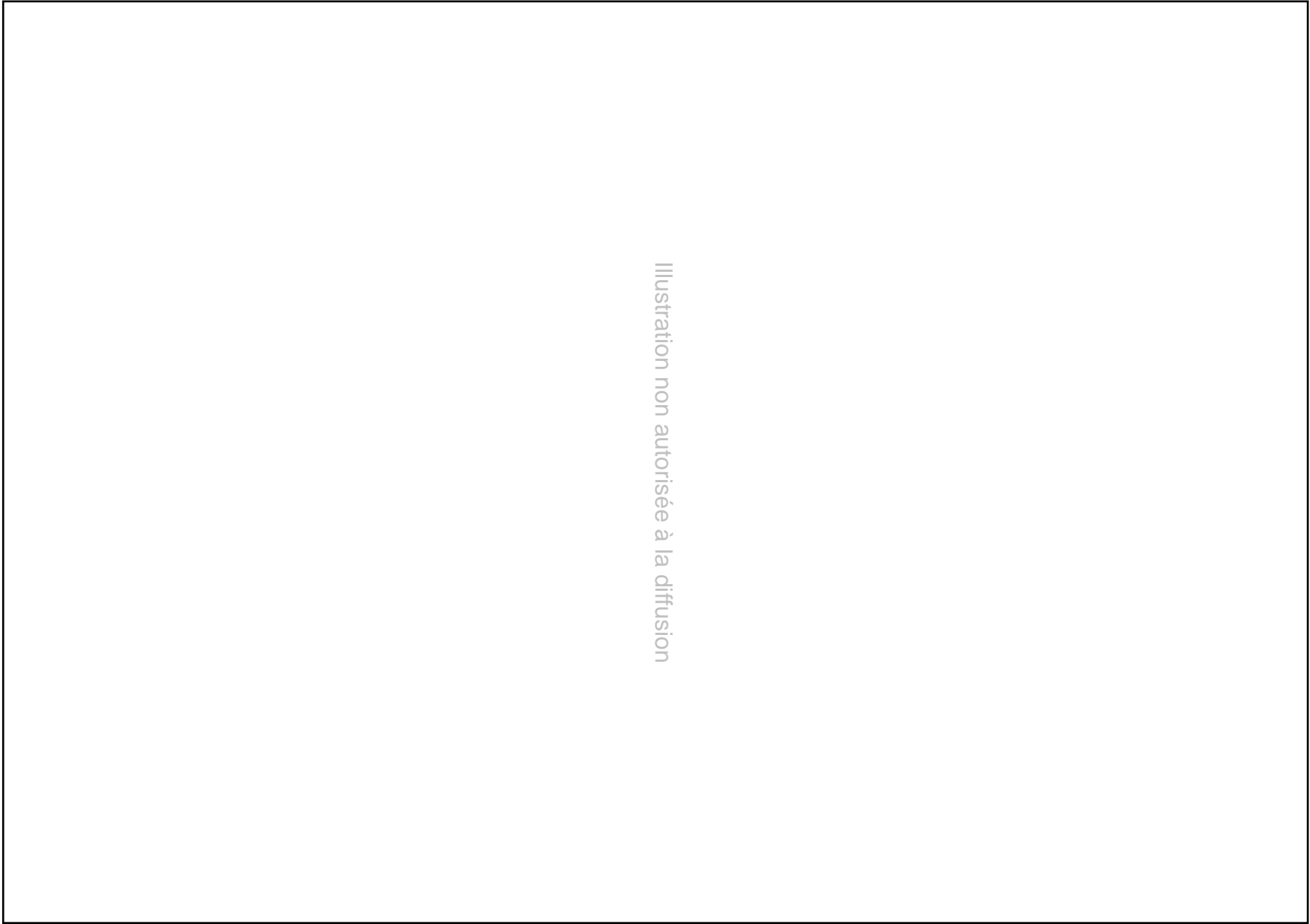


Illustration non autorisée à la diffusion

La Motte de Nesles

Photographie aérienne Roger Agache.

profits : c'est là usage ancien, qui me fait songer encore une fois aux débuts du XIIème pour le moins ⁴¹. Du château de Maresville à Montéclair, je ne sais rien ; de celui qui laissa son nom au hameau de la Motte, et dont parle un acte de 1199 comme tenu par une famille de Courteville, il ne subsiste pas trace ⁴² ; quant à la tour de Fromessent, elle n'est plus qu'un nom et un tracé sur le cadastre. Reste Tubersent, bien d'Eglise, mais Saint-Bertin ne dût guère y posséder qu'un manoir ; maigre bilan sur ces terres plus dociles sans doute parce que le roi pouvait les voir du haut de ses murs de Montreuil.

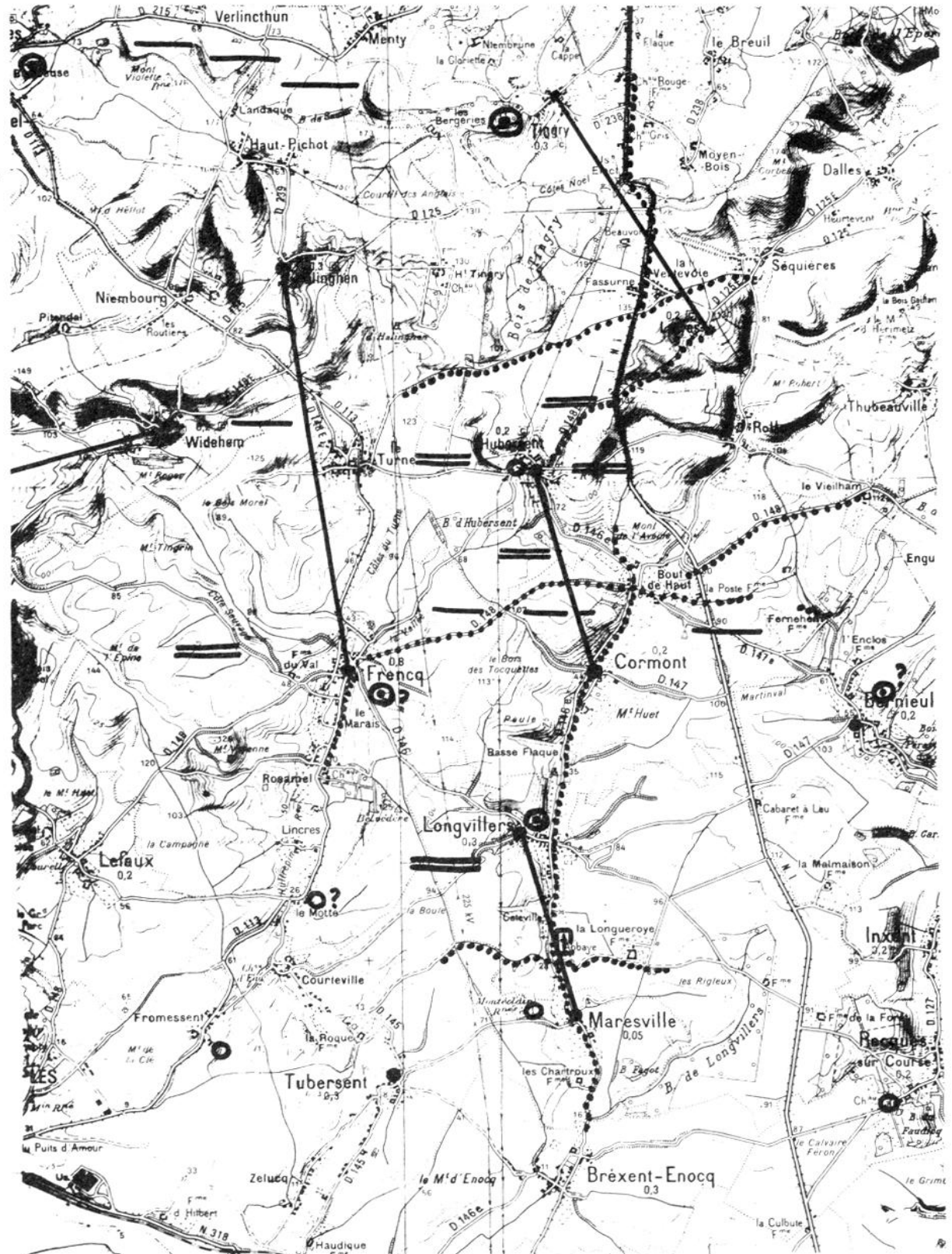
Pour apercevoir les cellules seigneuriales en formation il n'existe malheureusement ici que l'oeil des clercs et leur vocabulaire ; au départ une constatation déprimante, mais fréquente en Picardie : aucun *miles*, aucun *dominus*, aucun *nobilis* avant les premières années du XIIIème siècle ⁴³, bien après que les seigneuries soient nées ; des hommes apparaissent bien dans nos actes, donateurs ou témoins, pourvus d'un toponyme qui en font quelqu'un du plateau ; mais aucun ne peut être à coup sûr pris pour un maître. Du moins pourra-t-on penser que pour donner son nom à une famille ou à un alleu, le village doit désormais être ancré sur son terroir. Des allusions au ban, je ne tirerai non plus que de brefs coups de lumière : moulins, pêcheries, taxes d'usage ou droits sur les hommes qu'on décèle de 1042 à 1146, à Frencq, à Hubersent, à Longvillers ⁴⁴. Mais tous ces éléments, comme aussi les querelles de dîmes ou d'usages, qui témoignent d'une saisie réelle par les seigneurs, concourent à établir une chronologie rudimentaire : une phase comtale et paroissiale, postérieure à 1040, antérieure à 1100, et qui fixe les hommes autour des châteaux ou des églises, à Frencq, à Tingry, à Nesles, à Bernieulles, à Cormont, à Tubersent ; une phase "seigneuriale" pour Hubersent, Longvillers, Recques peut être et probablement postérieure ⁴⁵. Impossible, il est vrai, de mesurer exactement le rythme ou les aspects de cette sédentarisation définitive ; l'éclairage est trop maigre, et il faut recourir aux lueurs d'appoint fournies par l'étude des terroirs.

*
* *
*

Trois séries de faits suscitent la même impression de prise en main, non plus des hommes mais du sol. La mise en culture de tout l'espace disponible vient d'abord à l'esprit. J'ai dit plus haut ma certitude qu'avant même le IXème siècle, le bois était bien rare, mais en revanche les pâquis prépondérants ; on ne s'étonnera pas que les actes n'aient gardé nul souvenir de défrichements massifs, de contrats d'établissement ou de partage des sols neufs, ou que la microtoponymie fournisse un butin menu ⁴⁶. En revanche deux types de données essentielles me semblent justifier l'emprise du labour : les mentions d'hôtes à partir de 1143, sur le flanc occidental du plateau où n'existait guère d'habitat, et sur sa partie sud où naissent les seuls écarts ou hameaux dont le nom soit tardif, Longvillers et Maresville dont on a parlé, mais aussi Courteville, la Motte, le Fayel, le Turne, peut-être Hodicq ⁴⁷. Et d'autre part la disposition sur le cadastre des deux toponymes caractéristiques que sont ceux de "riez" et de "plaine" : le premier qui désigne, sur les plateaux picards, des sols à forte teneur en silex gagnés sur la broussaille, et dont les mentions se concentrent autour d'Hubersent, ou non loin des lieux que Cassini trouvait encore boisés ce qui m'incline à y voir des conquêtes médiévales ;

le mot "plaine" réservé aux terres grasses, pendant longtemps trop lourdes pour l'outil médiéval primitif et dont l'exploitation ne put provenir que d'une conquête sur les pacages, fin du XII^{ème}, XIII^{ème} siècles ; et cette fois encore la localisation est riche d'enseignements : au revers marneux de la côte boulonnaise, ou entre les terroirs les plus anciens ⁴⁸.

Le remaniement des cultures à l'intérieur d'un terroir procurera une autre série de données, mais il y a discordance chronologique très forte entre mes sources : les dernières mentions, ici, de *villae* avec corvées ou de manses cédés sont de 997 et de 1042 à Cormont et à Attin ⁴⁹ ; l'apparition des termes qui attestent l'abandon d'une vision "carolingienne", journaux, charruées, ténements, de 1112 et plus tard ⁵⁰ ; mais le premier aperçu tant soit peu précis que l'on a des terroirs et de leur organisation est postérieur de plus d'un siècle et demi, du moins si l'on excepte le cas du temporel cistercien de Longvillers qui n'a pour mon propos qu'un mince intérêt puisque les moines blancs se flattaient, précisément, d'échapper aux usages villageois ⁵¹. J'ai dit plus haut que la richesse du chartrier laïc des Rosamel m'avait puissamment incliné à sonder ces campagnes ; il est temps d'en extraire l'essentiel. Il s'agit de trois terriers et d'actes d'achats groupés entre 1294 et 1308 et qui portent témoignage d'une vaste entreprise de remembrement et de réorganisation agraire dans la vallée de l'Huitrepin, entre la Canche et Frencq, avec un prolongement jusqu'à Hubersent. L'auteur en est Hugues de Hodicq, descendant des sires de Selles, au nord-est de Desvres ; la présence de plusieurs lieux appelés Hodicq ne permet pas de choisir une antériorité certaine : celui qui est sur le territoire de Lottinghem, près de Selles, pourrait être le berceau de la famille, mais il n'est pas attesté avant 1259 ; celui qui se situe au sud-ouest de Doudeauville, monastère que la famille enrichit fort, peut faire valoir cette circonstance ; celui qui se trouve au confluent de la Canche et de l'Huitrepin, tout près des lieux dont je parle, est connu avec son moulin depuis 1154, mais on ignore si la famille de Selles en était maîtresse. On ne connaît en effet ces personnages dans la région qu'à partir de 1227 ; ils paraissent avoir des liens avec des familles de Neuchatel et de Monthuys près d'Etaples ; en tout cas, se frayant un passage au-delà de la seigneurie bertinienne de Tubersent, et au milieu des ténements de Saint-Josse, de Samer, de Saint-André-aux-Bois, de Saint-Saulve et Sainte-Austreberthe de Montreuil, le lignage s'installe à Courteville ; c'est son manoir qui servira de noyau au remembrement ; faut-il voir leur résidence sur la *motta* que j'ai signalée tout à l'heure, ou même à l'emplacement du château moderne de Rosamel qu'il faudrait raser pour dégager les substructions médiévales éventuelles qu'il cache ? Les acquisitions ont été faites, pour un millier de livres au total, sur des familles de Camiers, de Beutin ou des hommes de l'endroit comme cette famille Cadiau qui paraît constituer un bon exemple des "laboureurs" dont la classe sociale se renforce alors ; l'ensemble des sols ainsi acquis ou déjà possédés atteint plus de 200 hectares ; en 1308, la cession de la seigneurie de Courteville, avec moulin, four et partie de taille, compléta l'ensemble des achats ; dès 1302 Hugues avait désigné un "bailli" pour administrer ces biens ou du moins ceux qu'il n'avait pas mis en ferme. Sur les 450 journaux de ce domaine remembré une trentaine est laissée au pacage des bêtes, plus de 150 sont en exploitation directe, 25 mis en ferme, le reste accensé ; le type d'exploitation qui se dégage parle en faveur de l'habileté de ce seigneur : redevances en avoine et en peaux de mouton, intérêt porté aux prés témoignent, fort précocement, d'un sens certain des profits nouveaux à attendre de l'élevage ; mais ce n'est pas cet équilibre économique qui m'importe ici, c'est l'organisation même du terroir qui se



Carte II : Itinéraires secondaires attestés avant le XVIème siècle
 ●—● Paroisses antérieures au XIIIème siècle et groupements de paroisses
 ⊙ ⊙ Châteaux comtaux, et châteaux seigneuriaux
 ——— "Plaine"
 === Rîes

devine dans les terriers : autour de deux manoirs, à Courteville et Frencq, deux clos de quelques journaux ; puis les terres accensées réparties, sur ces deux terroirs, en une quarantaine de parcelles qu'on appelle "estres" ou "masures", en moyenne de 5 à 6 journaux chacune, la valeur du lopin minimum nécessaire à l'entretien du ménage ; la terre en exploitation directe forme deux éléments assez distincts : des "riès" et "praelles" réservés aux moutons, sur 10 à 20 hectares généralement à la périphérie du domaine, vers Hubersent ou le Mont Voyenne, le reste en labours sous forme de gros bouverots compacts de 30, 40 ou 45 journaux ; organisation interne cohérente quoique tardive, mais dont il n'y a aucune raison sérieuse de penser qu'elle fut unique, ni qu'elle ne débuta pas assez tôt après la phase de rassemblement des hommes ⁵².

Il serait, et pour finir, nécessaire d'ajouter un troisième et dernier trait à l'organisation nouvelle de la campagne : le réseau de chemins soutenant désormais une exploitation achevée. Je ne puis fournir beaucoup de données médiévales anciennes, la localisation des biens demeurant incertaine ; seuls sont attestés, mais c'est important, les deux chemins remontant les vallées de la Dordone et de l'Huitrepin, depuis la Canche jusqu'à Samer (la "verte voie"), et d'Hodicq à Frencq, pour quelques transversales, Lacres-Halinghen, Lacres-Frencq, Vielham-Frencq, on n'a de certitudes que dans les terriers du XVI^{ème} siècle ⁵³. Toutefois une observation topographique mérite attention : les limites communales actuelles ne suivent les tracés de chemins qu'au long des deux itinéraires antiques, déjà si souvent mentionnés ; partout ailleurs les limites taillent en plein champ ; je suggère quant à moi qu'en raison de l'ancienneté des constitutions de paroisse, les étoiles de chemins, qu'on observe autour de la quasi totalité des villages et qui n'ont point été utilisés pour marquer quelque finage, doivent être de formation médiévale et de destination exclusivement rurale ; seuls ceux qui remontent les vallées jouent un rôle de traverse mais on observera que leur orientation est tout autre, presque perpendiculaire aux chemins antiques. Je suis donc enclin à penser qu'une réorganisation du chevelu des voies est à mettre en relation directe avec le remaniement des terroirs.

En sorte qu'au terme de cette deuxième étape dans mon parcours, le tableau que je brosse est l'antithèse du précédent : sites fixes et regroupés autour des châteaux et des cimetières ; parcellaires soutenus par un réseau de desserte utilitaire ; disposition interne des terroirs en zones cohérentes : clos, labours, pacages. Les débuts de cette remise en ordre se perçoivent entre 1040 et 1100 ; l'extrême souvenir du "système" antérieur atteint 990 ou 1040 : le doute n'est guère permis ; la cassure ici s'est produite dans le premier tiers du siècle qui suivit l'an mil, le "matin radieux" de Thietmar, évêque de Mersebourg.

*
* *
*

Mon but n'était pas de convaincre ; d'une part sur ce modeste morceau de plateau j'ai rencontré et laissé plus de silences que de bruits, et beaucoup de données demeurent vacillantes ; d'autre part on sait depuis longtemps qu'en France moyenne et du nord, le cadre seigneurial et le cortège de structures nouvelles et de contraintes qu'il traînait après lui s'est imposé "au temps des premiers Capétiens" ; rien là que de connu. Aussi mon propos portait-il plutôt sur l'aménagement

du territoire rural que sur l'encellulement des hommes, plutôt sur la fixation du paysage de campagnes céréalières que sur les droits seigneuriaux. Bien assis sur nos polyptyques, nous autres, historiens du nord, avons longtemps contemplé avec compassion ceux du sud plongés dans une nuit profonde ; et lorsque ces derniers ont montré les hommes rassemblés sur les *rocce*, les terroirs bouleversés et fixés par l' "incastellamento", nous avons d'abord cru à un destin propre aux rives de la mer latine ; qui s'aviserait de chercher un "village perché" en Picardie, en Normandie, en Lorraine même ? A présent le doute me gagne ; et si nous étions restés aveugles ? si nous avions tenu pour sûr et commun ce qui n'était qu'exceptionnel et discutable ? si nous n'avions pas su remarquer qu'au nord aussi l'habitat, la vie sociale, les pratiques de production, le cadre quotidien, tout a changé, que dis-je ?, tout a commencé au Xème siècle ? qu'avant ce temps il n'y a pas, en Francie, de villages, de cultures, de chemins ? Je me trompe ? est-ce si évident ?

Robert Fossier.

NOTES

1. Sur la présentation géographique générale de cette région on lira l'introduction de l'*Histoire de la Picardie*, Toulouse, Privat, 1974 (Univers de la France et des pays francophones) p. 11-19 ; le travail de DEMANGEON A., *La plaine picarde... Etude de géographie sur les plateaux de craie du nord de la France*, Paris, 1905, demeure toujours d'un exceptionnel intérêt ; il a l'avantage d'être plus accessible à l'historien que PINCHEMEL P., *Les plaines de craie du nord-ouest du Bassin parisien...*, Paris, 1954. Pour l'histoire générale de cette zone voir l'Histoire de la Picardie citée plus haut ; je me permets de renvoyer à mon livre *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIème siècle*, Paris-Louvain, 1968, auquel je ferai éventuellement référence sous le sigle *T. et h.* D'après le *Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Paroisses et communes de France. Pas-de-Calais*, paru en 1975, et la carte de l'I.G.N. (feuilles Etaples et Boulogne), le répartition de la population en 1968 était la suivante, total ramené au chef lieu communal : Frencq (908), Brexent (347), Tubersent (318), Longvillers (297), Tingry (258), Halinghen (248), Cormont (237), Widehem (232), Hubersent (224), Bernieulles (224), Lefaux (199), Recques (186), Maresville (53) ; les principaux hameaux sont de tailles très inégales : aux limites du village pour Le Haut-Pichot, Le Turne et Courteville, de plusieurs dizaines d'habitants pour Bout-de-Haut, Catteville, Enocq, Formessent, Niembourg, Rollot et Zéluque. Les écarts et les fermes sont parfois anciens : Fassurne, Fernehem, Haudicque, Le Vieil-Ham, Longueroye, Pitendal, Rosamel ; tantôt plus récents : Cabaret à Leu, Haut-Tingry, Landaque, La Poste, La Foret, Le Fayel, L'enclos, Les Bergeries, Les Chartrous, Les Roques, Malmaison, Verte voie etc...

2. Mise au point des problèmes et bibliographie à jour dans ROUCHE M., "Les Saxons et les origines de Quentovic", dans *Revue du Nord*, 1977, p. 457-478 ; quelque soit en définitive l'implantation du *vicus*, sud ou nord de la Canche, aval ou amont de Montreuil, son influence sur la vie du plateau paraît négligeable.

3. Très bonne présentation des liens entre passé et présent à cet égard dans COUDOUX J. "Longvillers (Pas-de-Calais) : patrimoine et vie rurale en pays de Montreuil", dans *Travaux et recherches du Laboratoire de Géographie rurale de Lille*, cahier n°3, 1975, p. 171-206.

4. Le chartrier de Courteville-Rosamel est déposé aux archives départementales du Pas-de-Calais, série J.

5. DEMANGEON, *op. cit.*, p. 434.

6. Et encore ! Helsartière, les Rotes, les Routiers, placés plutôt vers le nord-ouest de la zone examinée ; pour les riez voir note 48.

7. D'après GANSHOF F.L., GODDING-GANSHOF F. et SMET A. de, *Le polyptyque de l'abbaye de Saint-Bertin (844-859)*, Paris, 1975, p. 100, le bonnier devrait être estimé à 1 ha. 38 ce qui est légèrement inférieur aux estimations de MUSSET L., "Obersvations histori-

ques sur une mesure agraire : le bonnier", dans *Mélanges...* Louis Halphen, Paris, 1958 ; si l'on adoptait une estimation plus forte, de 1 ha. 5 ou 6, on recouvrerait la totalité du terroir actuel de Tubersent.

8. *T. et h.*, p. 305-325.

9. Dans la mesure où les tribus gauloises étaient isolées par des bandes forestières plus ou moins épaisses, on pourrait trouver une limite assez marquée séparant deux d'entre elles sur ce revers de côté ; toutefois il ne pourrait s'agir que d'un groupuscule entre *Ambiani* et *Morini* ; d'où l'hypothèse d'y placer les mystérieux *Oromansaci* ; cf. *T. et h.*, p. 126.

10. Bernieulles paraît provenir d'un toponyme en *-iolo*, jugé celte, en général ; Cormont apparaît au IX^{ème} siècle avec la forme *Curmontinus* ce qui élimine à peu près sûrement un radical *curtis*, ce dernier étant encore fort "actif" alors, et permet de faire remonter le vocable avant les invasions germaniques. Le cas de Frençq est fort irritant : les formes *Franicum* et *Frein* qu'on lui trouve dans certains actes du XII^{ème} siècle ne règlent pas l'étymologie ; l'hypothèse de Fringhem faite par Longnon n'est pas impossible, en dépit d'une déformation que les autres toponymes de la région n'ont pas subie ; mais il s'agirait alors d'un re-baptême ; en tout état de cause il ne peut guère s'agir d'un terme ancien ; d'où l'hypothèse du *vicus* avancée plus bas.

11. LEDUQUE A., *Etude sur l'ancien réseau routier du Boulonnais*, Paris, 1956, minutieux mais non toujours convaincant rassemblement de tous les indices toponymiques et archéologiques ; inversement DELMAIRE R., *Etude archéologique de la partie orientale de la Cité des Morins*, Arras, 1976 (Mém. de la Com. dép. des Mon. hist. du Pas-de-Calais, XVI), qui n'étudie malheureusement qu'à l'occasion notre région, est beaucoup plus méfiant, trop peut-être. Présence de bornes miliaires probables près de Recques et d'Hubersent (LEDUQUE, *op. cit.*, p. 16, 31).

12. *Miracula sancti Bertini*, dans *M.G.H., Scriptores*, XV(I), p. 512.

13. COUDOUX J., "Survivances romaines dans la structure agraire du nord de la France (Flandre, Artois, Picardie)", dans *Hommes et terres du Nord*, 1976, p. 107-111.

14. DELMAIRE, *op. cit.*, p. 75-78, époque du paléolithique inférieur.

15. AGACHE R., *La Somme pré-romaine et romaine*, Amiens, 1978 et son *Atlas d'Archéologie aérienne de Picardie*, Amiens, 1975 qui touche aux temps médiévaux.

16. DELMAIRE, *op. cit.*, p. 87, 92, 198 ; LEDUQUE, *op. cit.*, p. 23, 49, 52 avec références aux observations de Malbrancq.

17. LEDUQUE, *op. cit.*, p. 31.

18. Son intérêt a été signalé par AGACHE R., "Survols de la zone littoral du Tréport à Calais", dans *Septentrion*, 1970, p. 85-89. Elle avait déjà attiré l'attention d'HAIGNERE D., *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais...*, Boulogne, tome III, 1882, p. 414 ; et de SOYER J., "Les fortifications circulaires isolées en France", dans *Annales de Normandie*, 1965, p. 413. En revanche DELMAIRE n'a pas attaché d'intérêt aux ouvrages de terre de cette partie de la Morinie ; COOLEN G., *La Morinie ancienne*, Saint-Omer, 1957, n'y fait aucune allusion. Elle n'est pas non plus retenue parmi celle qui illustrent les descriptions d'enceintes de terre, faites par BOUARD M. de, *Manuel d'archéologie médiévale*, Paris, 1975, p. 74 et sq.

19. Cf. *T. et h.*, p. 183 et sq. avec photographie aérienne du site.

20. *Minthiacum* (Menty), *Silviacum* (devenu Saint-Wulmer, alias Samer), *Tingriacum* (Tingry) au nord ; *Attiniacum* (Attin) au sud, flanqué à l'ouest de *Botinum* (Beutin), et à l'est de *Strata* (Estrées) de formation peut-être plus tardive.

21. Beussent (Butelshem ?), Brexent (Brekelschem), Halinghen (Hevelingham), Hubersent (Helbodeshem), Inxent (Hainnessendishem ?), Tubersent (Thorbodesshem), Widehem (Winningham). Lacres provient très vraisemblablement de Acker. Quant à *Flammae* signalée comme un lieu de miracles de saint Wandrille (*Acta Sanctorum*, V, *Julii*, XXII, p. 285 : *praedium Flammae*), l'itinéraire du saint autorise à la placer sur le plateau, peut-être là où subsistent quelques restes d'habitat, non loin du Mont de Neufchatel (cf. DELMAIRE, *op. cit.*, p. 58).

22. *Alfvardus Saxo*, un "anglais" dit GANSHOF, *op. cit.*, p. 120.

23. Sur les structures familiales du haut moyen âge dont l'étude est en voie de renouvellement complet, je renverrai dans l'immédiat aux remarques éparses dans le volume collectif

récent *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, Rome, 1977. Le caractère provisoire des habitats ruraux durant ces siècles ressort des observations faites sur à peu près tous les sites fouillés ; pour m'en tenir au chantier le plus proche de notre région, celui du village mérovingien de Brebières près de Douai, il s'agit d'une occupation de moins de 200 ans (cf. P. DEMOLON, *Le village mérovingien de Brebières*, Arras, 1972 (Mém. de la Com. dép. des Mon. hist. du Pas-de-Calais, XIV).

24. Artonville au sud de Widehem ; Artembert au nord de Cormont ; Roussent à côté de Brexent. Toutefois les deux derniers toponymes sont ceux de localités encore existantes près de Wierre-Effroy et de la Campagne-lès-Hesdin : en sorte que, comme pour Hodicq tout à l'heure, il peut s'agir de fiefs appartenant à des seigneurs provenant de ces villages relativement proches. Quant à Rombly au nord d'Etaples, le village est le seul dont la disparition date de périodes historiques connues ; il était probablement fort ancien (*Rumiliacum* vocable de Saint-Jean-Baptiste) ; incendié en 1346, puis abandonné, il a été recouvert par le progrès des dunes avant le XVI^e siècle.

25. DELMAIRE, *op. cit.*, p. 374, 381 ; LEDUQUE, *op. cit.*, p. 31 ; les tombes du Mont de Neufchatel pourraient provenir du *praedium* de *Flammae*.

26. Pour les *Miracula* de saint Wandrille, cf. note 21 ; pour Attin, *Cartulaire de Saint-Bertin*, éd. GUERARD, p. 27.

27. Les donations de Goibert et Guntbert, traitées à part dans le cartulaire de Saint-Bertin étaient, semble-t-il, destinées à former la dotation initiale d'une *cella* dépendante du monastère de Sithiu, à "Steneland" ; l'identification de ce lieu a donné matière à d'innombrables hypothèses ; j'y avais joint la mienne (*T. et h.*, p. 184) ; la localisation des biens à plusieurs reprises "entre Steneland et Widehem" m'incline toujours à songer à une localisation dans la région qui m'occupe en ce moment ; mais en réalité il n'importe pas ici, puisqu'en revanche nul ne conteste les localisations de Cormont et Widehem pour les descriptions de biens dont j'use ici ; pour Halinghen je penche pour l'identification avec le Humbalduinghem cité tout de suite après Cormont (*Cart.*, éd. GUERARD, p. 158, 161) ; mais la chose reste discutable.

28. Données incluses dans le *Cartulaire de N.D. de Boulogne*, (éd. HAIGNERE D., p. 97-99), de *Saint-Saulve de Montreuil* (Bibl. nat., lat. 12695, 240 v^o) (et 242 v^o), de *Samer* (éd. HAIGNERE, *Cartulaires du Boulonnais*, I, 116-121) ; layettes de *Sainte-Austreberthe de Montreuil* (Pas-de-Calais, série H, boîte 2), du *Trésor d'Artois* (Pas-de-Calais, série A, amortissement de Longvillers de 1294).

29. GANSHOF, *op. cit.*, p. 120-124. Sur les conditions d'établissement et la valeur historique des polyptyques, cf. mon travail *Polyptyques et censiers*, Louvain, 1979, p. 25 et sq. (Typologie des sources du Moyen Age occidental, fasc. 28).

30. Dans le commentaire qu'il fait du texte, GANSHOF totalise les nombres d'hommes libres fournis, 29 + 6 + 16 ; je me demande s'il ne faut pas considérer, comme dans d'autres articles du polyptyque, que certaines des catégories juridiques se recouvrent ; d'ailleurs dans l'hypothèse de GANSHOF, le chiffre des libres étant plus élevé encore, les remarques que je fais n'en auraient que plus de poids ; cf. aussi *T. et h.*, p. 203 et sq.

31. On pourrait suggérer que le terroir de Turbesent englobait alors ceux, aujourd'hui séparés, de Fromessent (rattaché à Etaples) et de Le Faux-Rombly.

32. L'absence de fouilles à Tingry ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un site comparable à tant d'ouvrages d'éperon étudiés en Auvergne (Escorailles), en Allemagne (Tilleda etc.) qui ont abrité des parties de résidence royale et des ateliers artisanaux, en plus des éléments proprement militaires : il s'agirait dans ce cas d'un "palais" ; il est vrai qu'il n'existe par à ma connaissance de diplôme ou de plait qui portent la désignation de Tingry comme lieu de rédaction ou de tenue.

33. Les premières mentions de droits paroissiaux pour ces divers villages, ainsi que les indications de possession foncière aux quelles je ferai allusion, figurent dans les fonds suivants : Saint-Josse sur mer (*Cartulaire*, fol. 4-6, 11-12 ; P. de C., H non coté) ; Saint-André au Bois (*Cartulaire*, B.N., lat. 12695, fol. 240-243 ; Nord I H 1757) ; Saint-Saulve de Montreuil (*Cartulaire*, B.N., lat. 12695, fol. 240-243) ; N.D. de Boulogne (éd. HAIGNERE, 97-99) ; Longvillers et Samer (*Cartulaires du Boulonnais*, éd. HAIGNERE, 24-116, 450-452) ; Saint-Bertin

(*Grand Cartulaire de De Witte*, éd. HAIGNERE, 93, 215, 218, 243, 315, 334). Sur les édifices religieux voir RODIERE R., *Le pays de Montreuil*, Amiens, 1933.

34. HAIGNERE, *Dict. top. op. cit.*, p. 414 ; CONDETTE F., *Notice historique sur Tingry*, Arras, 1907, p. 48, 137.

35. Ferrand de Tingry (1161, *Cartulaire de Samer*, éd. HAIGNERE, 38-39), Pharamond de Tingry (1171, *cartulaire de Saint-Josse*, fol. 5), Sybille de Tingry, *nobilis domina* (1219, *ibid.*) apparaissent comme témoins du comte de Boulogne : ils figurent avec le titre de *dominus* dans la suite de ce prince aux côtés de seigneurs de Boulonnais (de Doudeauville, Bellebrune, Thiembronne etc.) ; en 1171 Pharamond, en 1207 et 1219 son petit-fils Guillaume et sa fille Sybille, épouse d'Enguerran de Fiennes, font des dons à Saint-Josse : on remarque à cette occasion que les maîtres de Montcavrel, de Courteville, d'Attin, d'Estréelles les assistent ; parmi les témoins figurent en 1219 des *milites*, probablement en garnison à Tingry : Jean de Tingry, Hugues le chien et Guillaume Plateoreille, ce qui laisse augurer qu'il s'agit de guerriers de métier, date tardive pour voir encore cette catégorie sociale en service régulier ; j'y vois un signe supplémentaire du caractère public de la forteresse.

36. Diplôme royal (Bibl. nat., lat. 12695, 240 v^o).

37. Cf. COUDOUX, *Longvillers...*, *op. cit.*

38. Sur la motte de Nesle, cf. SOYER, *op. cit.*, p. 372. Pour le problème de Neufchatel et l'épisode d'Eustache le Moine, *Li roman de Witasse le moine*, éd. D.J. Coulon, North Caroline Press, 1972, vers 1185, et KAPFERER A.-D., "Banditisme, roman, féodalité : le Boulonnais d'Eustache le Moine", dans *Economies et sociétés au Moyen Age* (Mélanges Ed. Perroy), Paris, 1973, p. 220-240 ; *Cartulaire de N. D. de Boulogne*, p. 115.

39. *Lamberti Ardensis Historia comitum Ghisnensium*, chap. 99, p. 609 de l'éd. M.G.H., *Scriptores*, XXV.

40. L'emplacement en est assez visible, à l'ouest du village sur la côte des Echarts.

41. LEDUQUE, *op. cit.*, p. 30 ; *Cartulaire de Théroutanne*, éd. GIRY, p. 118.

42. *Cartulaire de Samer*, éd. HAIGNERE, p. 53.

43. Cf. *T. et h.*, p. 534 et sq. Sybille de Tingry est qualifiée de *nobilis* par Lambert d'Ardres, chap. 40, p. 581 de l'édition des M.G.H.

44. A Longvillers, en 1130, 7 hommes et 3 femmes libérés par le comte de Boulogne (*Cartulaire de Saint-Josse*, 3) ; moulin à Hubersent en 1146 (*Evêché d'Arras*, éd. GUESNON, 8) ; cf. les autres données dans les fonds cités note 33.

45. Une exception, celle des deux villages les plus occidentaux, Halinghen et Widehem, dont on ne sait rien, le deuxième surtout, une fois indiqué la mention paroissiale.

46. Cf. note 6.

47. Particulièrement : *Cartulaire de Saint-Saulve de Montreuil*, fol. 242 v^o ; *Cartulaire de Samer*, 116-121, en 1208. Les plus anciennes mentions des hameaux nouveaux sont du XIII^e siècle pour Le Fayel (1251, *Cartulaire de Dommartin*, fol. 48 ; P.-de-C., H non coté) et pour Le Turne (1218, *Cartulaire de N.D. de Boulogne*, 118). Pour Courteville et La Motte cf. note 42. En dépit de leurs toponymes à apparence germanique ancienne, Pitendal, Niembourg ou Linces n'apparaissent pas avant le XV^e siècle, comme le village de Le Faux qui a, en réalité, après 1477, hérité de celui, englouti, de Rombly.

48. Sur Longvillers : le gras rièz ; sur Frencq : Riez à Brebis ; autour d'Hubersent : Riez Sure, Etat, de Marles, S. Jean. Pour les "plaines" celles du Bois Godin, de Mazinghem et de Menty sur le revers de côte, du Jeu de Paume, des Saimondes et d'Autembert autour d'Hubersent ; de Vieil Ham, de Bernieulles plus à l'est.

49. *Cartulaire de Saint-Saulve de Montreuil*, 240 v^o ; *Archives de la Ville de Metz*, Coll. Salis II, 221.

50. *Cartulaire de Samer*, 24-26.

51. Les archives de Longvillers ont presque entièrement disparu. Quelques épaves éditées par RODIERE R., *Chartes du Boulonnais* dans *Mém. Soc. Acad. de Boulogne*, 1906, 38, ou par HAIGNERE, *Cartulaires du Boulonnais*, 450-456. Cf. COUDOUX, *Longvillers...*, *op. cit.*

52. Chartier de Rosamel, conservé aux Archives dép. du Pas-de-Calais, série J. Cf. aussi *t. et h.*, p. 633-634.
53. LEDUQUE, *op. cit.*, p. 30-31, 49-53.